

Formation La Boîte à Outils 2027

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

❖ **DOSSIER DE CANDIDATURE à déposer avant le 15 octobre 2026**

Votre dossier de candidature est à envoyer à formation@odradek-pupellanogues.org avec les éléments suivants :

- le présent formulaire d'inscription dûment rempli et signé (cf. p.3 et 4),
- votre CV actualisé,
- une lettre de motivation qui détaille votre parcours artistique et explique votre intérêt pour la marionnette et en quoi cette formation s'inscrit dans votre projet artistique (entre 3000 caractères minimum et 3500 caractères maximum),
- quelques photos qui présentent vos projets artistiques passés.

Nous accuserons réception de votre dossier par courriel.

ATTENTION : Les candidatures sont à envoyer avant le 15 octobre 2026

❖ **LA SÉLECTION DES CANDIDATURES**

L'équipe pédagogique se réunira en septembre pour une sélection des dossiers de candidature.

Vous recevrez une réponse par courriel sept jours après la délibération, vous indiquant si votre candidature est retenue ou pas.

❖ **LA FINALISATION DE L'INSCRIPTION**

Si votre candidature est retenue, nous vous enverrons les documents suivant pour finaliser votre inscription :

- Livret d'accueil
- Contrat de formation
- Règlement intérieur

Vous devrez, en retour, nous envoyer un **chèque de caution de 300€**. Il ne sera pas encaissé, sauf en cas de désistement moins de 15 jours avant le début du stage, et vous sera rendu le 1er jour du stage.

Avant votre entrée en stage, il vous est également demandé de procéder au versement de la cotisation associative 2027 via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/odradek-cie-pupella-nogues/adhesions/adhesion-odradek-2027>

Votre inscription ne sera considérée comme ferme et définitive qu'à réception de ces deux éléments.

❖ **LE FINANCEMENT**

ATTENTION : Cette formation n'est pas certifiante. Elle n'est donc pas éligible au financement par le CPF (Compte Personnel de Formation).

Les financements possibles :

➤ **AFDAS**

Liens à consulter sur le site de l'AFDAS :

- Modalités de financement :

<https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

- Modalités de dépôt de la demande de financement :

<https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel/quels-financements.html>

Votre demande d'aide doit être déposée en ligne sur la plateforme MyA de l'AFDAS **au plus tard un mois avant le début de la formation.**

Nous vous encourageons cependant à déposer votre demande le plus tôt possible (dès 4 mois avant le début de la formation).

➤ **Région Occitanie**

Les informations délivrées ci-dessous sont données à titre indicatif et restent soumises à la validation de la demande d'intégration de cette formation au sein du Plan Régional de Formation (PRF), avec le dispositif « Parcours Qualifiant » de la Région Occitanie.

Si vous êtes demandeur d'emploi inscrit à France Travail, vous pouvez prétendre à une prise en charge du coût de la formation par la Région Occitanie, grâce au dispositif « Parcours Qualifiant » du Plan Régional de Formation (PRF) de la Région Occitanie.

Informations disponibles sur le site « Me former en Occitanie » :

<https://www.meformerenregion.fr/dispositifs/parcours-qualifiants-0>

Dans le cas d'un financement Région, il existe un quota de places offrant droit à rémunération. Cette sélection se fait sur dossier par la Région, une fois que vous avez été admis en formation.

Retrouver ici les informations et la liste des pièces à fournir pour déposer une demande de rémunération (après admission) : <https://www.laregion.fr/Remuneration-des-stagiaires-de-la-formation-professionnelle>

➤ **Autofinancement**

Vous pouvez financer votre formation vous-même. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place des facilités de paiement.